

et se fortifie. Il doit prendre bientôt sa place parmi les nations industrielles de tous les continents. Des centaines de milliers de personnes viennent s'établir au Canada. Des capitaux de l'Europe et des Etats-Unis sont engagés dans le Dominion, non seulement pour développer nos ressources naturelles mais pour établir nos manufactures et contribuer autrement à mettre notre pays sur une base stable. Nous devons être justes, par notre système fiscal, envers les capitalistes qui engagent ici leur argent, nous devons remplir les obligations que nous avons contractées. Mais si nous devons essayer d'année en année les différents remèdes fiscaux qui sont proposés, nous verrons, j'oserais dire, cesser cette prospérité dont nous avons joui durant plusieurs années. Le progrès que le Canada fait au point de vue industriel est plus ou moins dû à la politique fiscale que nous avons eue d'une manière passablement continue. Depuis 1878 les deux partis politiques dans leur législation se sont efforcés de maintenir un tarif protecteur dans le Dominion du Canada, suffisamment élevé pour établir nos industries et pour développer nos ressources naturelles, et cependant, depuis 1878, il n'y a pas eu une période où mes honorables amis de la droite n'ont pas essayé de remplacer ce tarif qui a manifestement donné tant d'avantages à notre Dominion. Il est inutile pour moi de faire remarquer qu'après la mise en vigueur de notre vie industrielle, le parti libéral, ne croyant pas aux principes formulés dans cette politique, s'adressa à ses amis des Etats-Unis pour établir des relations commerciales propres à remplacer cette politique. Durant plusieurs années, il préconisa le libre-échange continental, l'union commerciale, la réciprocité illimitée, et jusqu'à son avènement au pouvoir, en 1896, il voulait, à tout prix, sans aucune restriction, l'établissement du libre-échange tel qu'il existe en Angleterre. Cependant, en prenant les rênes du pouvoir en 1896, il fit une alliance offensive et défensive avec les manufacturiers du Dominion, et pour maintenir, avec quelques modifications, la politique adoptée par le gouvernement conservateur en 1878. J'ai toujours admiré l'ingénuité du parti libéral qui s'est allié avec les manufacturiers pour obtenir leur in-

Hon. M. LOUGHFED

fluence, leur appui, leur argent, pour des fins électorales, tout en poursuivant, en apparence avec succès, dans tout le Dominion une propagande qui a porté les districts ruraux à croire qu'il approuvait le libre-échange et que le temps arriverait où ce malencontreux tarif, qui a tous les mauvais résultats qu'a si bien décrits mon honorable ami le leader de la Chambre, serait aboli pour toujours. Mais cependant les fabricants en apparence ont été heureux de se cramponner au char du parti libéral, malgré les nombreuses modifications que ce parti a faites en vue de remplacer le même tarif sur lequel les manufacturiers comptaient absolument.

Je dis, sans hésitation, honorables sénateurs, qu'à mon avis le Canada devrait rester indépendant, au point de vue fiscal. Nous commençons une époque de grands changements économiques. Nous commençons à nous rendre compte de notre force et des immenses avantages dont nous jouissons, non seulement comme pays agricole mais aussi comme pays industriel, et vu l'agitation qui se fait, au point de vue fiscal, aux Etats-Unis, et qui aura probablement pour résultat un abaissement considérable du tarif américain, et vu la force du parti démocrate au Congrès. La majorité du parti démocrate est forte dans la Chambre des représentants. Aussi prendra-t-il l'ascendant dans le Sénat des Etats-Unis peu de temps après l'élection présidentielle. Il s'est engagé à réduire le tarif. M. Foss, le chef des partisans de la réciprocité dans la Nouvelle-Angleterre, a pris une attitude tranchée sur cette question, et il prétend qu'avant que le Canada propose aux Etats-Unis un traité de réciprocité, les murailles du tarif des Etats-Unis devront être abaissées au niveau du rempart du tarif canadien. Mais qu'est-ce que le Gouvernement a l'intention de faire relativement aux changements qui devront assurément être faits? Notre Gouvernement propose de conclure un traité de réciprocité avec nos voisins aux conditions inégales qui nous sont offertes. Leur tarif représente, en chiffres ronds, 48 contre 24 du tarif canadien. Je demande s'il est de bonne politique de proposer sérieusement de lier notre pays par un traité devant durer plusieurs années, particulièrement à cause de l'agitation qui